

MM. O'FARRELL ET CARTIER.

— Mon cher monsieur Cartier, je viens vous faire mes adieux !

— C'en est donc fait, tu nous quittes ?

— Que voulez-vous, il le faut bien. La presse, le parlement, le peuple, tout est contre moi ! Ah ! que tout cela n'a-t-il qu'un seul gosier pour y introduire une médecine semblable à celle que je donnai à mon ami Côté !

— Bah ! ne te décourage point O'Farrell, tu iras loin, c'est Cartier qui te le dit. En attendant que vas tu faire ?

— Boire et manger.

— Et puis encore ?

— Aider mes amis à faire comme moi. Tenez, j'y pense, Alleyn, Simard et Dubord ont besoin de mes services, embrassons-nous et je cours les rejoindre.

— Encore un mot : Nous nous reverrons, n'est-ce pas ?

— Oh ! certainement ; vous êtes mon meilleur ami, puisque seul vous m'avez défendu contre tous les moutons et les rouges !

Bonjour monsieur Cartier, tenez-vous ferme sur sellette, car votre tour va bientôt venir d'être mis à la porte ! Pensez à moi et soyez plus chanceux ! *Good luck to you !*

— Quel est le député dont la première partie du nom résonne aux oreilles des ministres aussi délicieusement que leurs émoluments ; et dont le nom privé de la lettre D. et appliqué sur un nez quelconque aurait un effet progressif ?

— M. Dorion (or et orion.)

— Quel est le député qui vit continuellement avec six trépassés et qui pourtant fait beaucoup de mal aux vivants qui l'ont élu ?

— M. Simard.

— Quel est le député le plus innocent ?

— M. Bébé (Baby).

— Quel est le député qui vogue le mieux en politique ?

— M. Laberge.

John O'Farrell ne souille plus de sa présence l'enceinte législative. On dit que le ministère va prendre le deuil.

A mesure que les vieillards malfaisants disparaissent du Conseil Législatif, ce corps cherche à se populariser. Dernièrement, un de ses membres, le colonel Prince a présenté une loi pour abolir les QUALIFICATION FONCIÈRE des membres du parlement ! Courage ! les *longues bourses* vont bientôt passer de mode !

Demain est le jour fixé pour ouvrir les "soumissions" filées au Conseil-de-Ville pour la construction de la Halle du Cul-de-Sac. Il y a tout lieu de croire que MM. CHATEAUVERT et SAINT-PIERRE,

par l'entremise de leurs parents ou amis, auront cet ouvrage !!!!! Nous comprenons maintenant pourquoi ces messieurs ont gardé le silence sur la nouvelle taxe des *six sous* ! Tous les soumissionnaires devraient se trouver présents à l'ouverture des soumissions afin d'empêcher la fraude.

Les trois concurrents qui briguent l'honneur de remplacer M. Bureau, ont reçu chacun une quantité inombra...bra...bra...brable de voix ! Hier, à la clôture de la votation, M. Nadeau avait obtenu SEPT voix ! M. Hill SEPT ! (voilà deux sept de voix qui seront perdus !) et M. Moisan HUIT ! Majorité effrayante, incalculable en faveur de M. Moisan : UNE VOIX !!! *Ça promet !* comme disait M. Barthe. Vraiment MM. Alleyn, Simard et Dubord n'ont point de charité : ils devraient donner quelques unes de leurs 15 mille voix à nos trois champions !!!

Un article à propos du marché Jacques Cartier, remis faute de place.

ERRATA.—Dans notre dernier numéro, à la seconde page, troisième colonne, neuvième mot ; au lieu de *pénitencier*, lisez *pénitentier*.

M. Stanislas Hanny, sur votre demande, nous vous envoyons l'*Observateur*. C'est cinq chelins pour le journal et six sous pour la lettre que vous nous avez envoyée non affranchie.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Je vois dans un des numéros de l'*Observateur* que M. Marois a le toupet de dire qu'il n'a fait aucun profit dans ses transactions avec la Caisse d'Economie de Saint-Roch, pourquoi a-t-il donc acheté les livrets des déposants, d'abord à 15 chelins dans le louis, et ensuite, voyant que l'affaire allait bien, pourquoi les a-t-il achetés à 12s 6^{1/2} à 11s 3d et même à 10s dans le louis ?

Pourquoi M. Marois qui prétend n'avoir fait aucun profit dans cette affaire a-t-il obligé des personnes qui se trouvaient dans un besoin très pressant, non pas de prendre 15s dans le louis, mais de prendre le tiers de cette somme en marchandises ?

M. Marois peut-il prouver que c'est avec son propre argent ou avec celui des déposants (comme me l'a assuré un directeur en charge) qu'il (M. Marois) achetait les livrets des déposants ?

Répondez donc M. Marois ?

UN DÉPOSANT.

DÉCÈS.

A la Pointe-aux-Trembles, le 8 du courant, après deux mois de maladie, soufferte avec résignation, sieur Thomas Darveau, le plus ancien cultivateur de l'endroit, est mort à l'âge avancé de 92 ans et 10 mois. Il

laisse pour le regretter un grand nombre de parents et d'amis, et une épouse âgée de 88 ans à laquelle il était uni depuis 62 ans et 6 mois. L'aîné de ses enfants est âgé de 61 ans.

ADRESSE D'AFFAIRES.

A LOUER.

LE haut de cette MAISON EN BRIQUE à deux étages, située rue Richelieu, N° 56 : le dit haut comprenant cinq chambres. Prix du loyer, très modique.

S'adresser au soussigné

L. M. DARVEAU,
Notaire,
rue Richelieu, N° 36.

Québec, 17 mai 1858.

A VENDRE.

A ce bureau, la CHANSON POPULAIRE ET PATRIOTIQUE intitulée : PORTRAIT D'UN CHEVALIER, par L. M. DARVEAU. Prix 2 sous. Vraiment c'est pour rien ! Qu'on se hâte d'en acheter, car M. le chevalier Taché en a retenu 500 copies qu'il se propose d'exporter en France à bord du *Rimouski* !!!

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,
Notaire,

Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine : le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique ; chez M. De-guise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés ; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

A Montréal, rue Sainte Thérèse, numéro 15, chez MM. Rochon et Cherrier, libraires.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches de port*, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

DARVEAU ET PARENT, PROPRIÉTAIRES,
L. M. DARVEAU, RÉDACTEUR.